



# **Droit d'alerte à Radio France :** **Tout ce qu'on a toujours voulu savoir et** **qu'on nous cache**

Paris, le 25/09/2012

**La CGT a mené avec énergie et détermination, depuis plusieurs semaines, sa démarche pour qu'un Droit d'Alerte soit effectué par les élu-es du CCE de manière intersyndicale. Nous y sommes ! Les élu-es du CCE ont entamé aujourd'hui, 25 septembre, la première phase de l'alerte économique et sociale :**

La direction va désormais être obligée de dévoiler ses plans dont, pour l'instant, nous ne mesurons que les dégâts distillés « mine de rien » au quotidien. Elle impose en effet à la direction de Radio France de fournir des explications sur des faits préoccupants qui pourraient avoir des incidences sur la situation économique de l'entreprise.

**Les faits préoccupants ne manquent pas et s'accroissent depuis des mois !**

Pour travailler à la constitution de la liste des questions des élu-es du CCE, la CGT a retrouvé toutes les questions posées, parfois à plusieurs reprises par ses élu-es et souvent également posées par d'autres syndicats et restées sans réponses.

Les grands thèmes d'inquiétude sur lesquels portent les questions que nous posons à la direction sont : le chantier du bâtiment, le COM ou Contrat d'Objectif et de Moyens (engagements mutuels de Radio France et de l'Etat), les changements de DG et DG adjoints, les redéploiements et la restructuration rampante, le budget, la mise en place du Multimédia sans moyens et les conditions de travail.

Déjà, l'exaspération est à son comble car nous vivons les premières dégradations, fruit de la politique de la direction de Radio France :

- Services déstructurés, métiers niés, mépris de nos qualifications !
- Toujours moins de moyens de production, du matériel dépassé ou à bout de souffle, des locaux inadaptés, des emplois non remplacés, des postes laissés vacants...
- CDD pressés comme des citrons et jetés, parfois après de très nombreuses années de présence, stagiaires faisant le travail de CDD ou de CDI, cachets au rabais, des propositions par la direction de rupture conventionnelles qui se multiplient...

Négociations déloyales pour dissimuler le projet de l'accord de substitution : casser les acquis de la Convention Collective

Réseau Bleu à la dérive par manque de stratégie claire et par volonté de faire des économies drastiques.

Bleu est le cobaye et laboratoire de ce qu'ils veulent instaurer sur les antennes nationales

La suppression des directs la nuit à France Inter et la mise en place d'un robot pour mieux supprimer des postes...

Objectifs et activités imposés brutalement au prix d'une surcharge de travail et causes d'une multiplication de cas de souffrance au travail.

Il faut arrêter immédiatement cette opération de bradage car ce sont nos conditions de travail, nos emplois et la radio de service public qui sont menacés de disparition par cette politique destructrice accompagnée par des restrictions budgétaires imposées par la Tutelle.

Pour permettre à l'alerte d'aboutir, pour avoir toutes les informations, pour stopper la destruction de nos emplois, de nos métiers et de nos outils de travail, **il est maintenant indispensable d'organiser la mobilisation de tous les salarié-es.**

Il faut qu'une assemblée générale intersyndicale soit organisée dans les plus brefs délais afin de rendre compte des derniers événements et d'organiser la mobilisation.

**Il faut résister et riposter au chantier de démolition de la Présidence :**  
**Ensemble et...maintenant !**